

Modalités d'inscription

Tarifs pour une journée

Conférences et repas

Anciens diplômés..... 60 €

Extérieurs..... 80 €

30 € pour chaque journée supplémentaire

Conférences seules

Personnel et Étudiants de l'UM2.....**Gratuit***

* Supplément repas : 25€

Formulaire d'inscription
disponible sur le site internet :

www.polytech-montpellier.fr/STE

Date limite d'inscription :
le 11 février 2013



Avec la participation de :



Plan d'accès



■ Ecole polytechnique universitaire de Montpellier
Université Montpellier 2 - Bâtiment 31 - CC 419
Place Eugène Bataillon - 34095 Montpellier cedex 5
Tél. +33 (0)4 67 14 31 60

CONTACT

seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr

www.polytech-montpellier.fr/STE

Secrétariat : 04 67 14 35 37
Priscillien Tambuzzo : 06 69 94 36 46

12^{EME} SEMINAIRE EAU

Polytech Montpellier, Amphithéâtre Serge Peytavin

La gestion de l'eau pour une ville durable



Les 18, 19 et 20 février 2013

De 9h à 16h30



L'ingénierie écologique au service du développement urbain: aspects milieux/biodiversité

Le 21^{ème} siècle verra la population urbaine doubler pour atteindre 75% de la population mondiale. Plus que jamais le développement urbain devra être conçu comme **durable** et devra répondre à une aspiration sociale majeure, celle de **préserver la nature**. L'ingénierie écologique devient alors incontournable, elle est définie par l'application des principes d'écologie à la gestion de l'environnement.

C'est dans ce contexte que s'inscrira notre journée. A travers des exemples actuels, nous verrons quels sont les outils et les moyens mis en œuvre par l'ingénierie écologique pour le développement urbain. Ces mises en application s'inscriront dans un fort **contexte législatif** que nous essaierons d'éclaircir. Au regard de la loi, quelle place occupe aujourd'hui la **biodiversité** dans le développement urbain ? Quelles solutions s'offrent à nous ?



L'ingénierie écologique au service du développement urbain: aspects qualité/traitement

L'accroissement de la population urbaine a un impact important sur le cycle de l'eau et les risques qu'il provoque en termes de surcharges des systèmes d'**assainissement** et d'**impact** sur les milieux récepteurs. Longtemps évacuée par les réseaux d'assainissement, l'eau de pluie est maintenant considérée comme un bien à maîtriser, à valoriser et à intégrer dans la ville. Ce mode de gestion, nécessitant la mise en place de **techniques alternatives**, a profondément modifié les pratiques d'aménagement urbain.

De nombreuses questions se posent alors : Quelles sont leurs performances pour la **dépollution des eaux pluviales** ? Quel est le devenir des polluants ? Ces installations sont-elles pérennes ? Quelle est l'acceptabilité sociale des ouvrages par les riverains ?



Quelle gestion de l'eau potable pour une ville durable et responsable ?

En France, de nombreuses communes voient leur contrat de **délégation** arriver à terme ; c'est le cas de la ville de Montpellier en 2014. Ainsi les questions de **qualité** du service d'eau potable, de **durabilité** et de **responsabilité** sont au cœur d'un important débat.

Quels que soient la méthode et le mode de gestion choisis par la commune, le but est de répondre au mieux aux objectifs qui lui sont fixés par les usagers et par la **réglementation**.

Comment peut-on définir et garantir la qualité d'un service tel que l'approvisionnement en eau potable ? Quelle(s) démarche(s) doit-on suivre pour satisfaire les **attentes des citoyens** ? Telles sont les questions que nous approfondirons et auxquelles nous tenterons de répondre au cours de ce séminaire.

